

# MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL<sup>1</sup> (HORS FUSION)

## Formulaire

Formulaire de déclaration de modification d'une entreprise (M2).

## Pièces justificatives

### POUR LA SOCIÉTÉ

#### **AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL**

- **Dans tous les cas**

1 copie des statuts mis à jour, certifiée conforme par le représentant légal.

1 copie du procès-verbal portant mention originale de l'enregistrement auprès des impôts, certifiée conforme par le représentant légal.

1 copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou 1 exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis.

#### **RÉDUCTION DU CAPITAL SOCIAL**

1 copie des statuts mis à jour, certifiée conforme par le représentant légal.

1 copie du procès-verbal portant mention originale de l'enregistrement auprès des impôts, certifiée conforme par le représentant légal.

1 copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou 1 exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis.

- **En cas de signature du formulaire par une autre personne que le représentant légal**

1 original du pouvoir nominatif signé par le gérant, sauf si les actes comportent la procuration donnée au signataire du formulaire.

Pour prendre rdv au CFE de la Vienne

- **Par téléphone**  
05 49 60 98 00

- **Par mail**  
cfeciv@poitiers.cci.fr

<sup>1</sup> : L'augmentation du capital suivie immédiatement de la réduction du capital (coup d'accordéon), sans modification du montant du capital initial, ne constitue pas une modification. La décision doit simplement faire l'objet d'un dépôt au greffe du tribunal de commerce.